Le Journal des Entreprises

Date de téléchargement du justificatif : 10/11/2026

Référence : ALP01420165

Département de publication : Loire-Atlantique

Date de publication : 20/03/2026

Type d'annonce : Constitution SAS

Support de publication : https://annonces-legales.lejournaldesentreprises.com

Par ASSP en date du 12/03/2026, il a été constitué une SAS dénommée :

TOPPLA

Siège social : 6 Esplanade Anna Marly 44600 SAINT-NAZAIRE **Capital :** 10000 €
Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : - La conception, le développement et la commercialisation de solutions et de services informatiques à destination des entreprises, associations et particuliers permettant notamment de proposer et d'assurer à distance et par voie électronique la fourniture de services de type Platform as a Service (PaaS) et/ou Software as a Service (SaaS) y compris les services tels que ceux consistant à fournir des informations en ligne, des communications commerciales et des outils de recherche, d'accès et de récupération de données, d'accès à un réseau de communication ou d'hébergement d'informations, y compris lorsqu'ils ne sont pas rémunéres par ceux qui les reçoivent - La mise à disposition et la commercialisation de service Tiers tels que dans les limites de l'agrément délivré par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution et conformément à la réglementation applicable, l'émission et la gestion de monnaie électronique et la prestation de tous services de paiement ainsi que la prestation des services connexes à ces activités au sens du code monétaire et financier; - Le conseil et de façon général toutes prestations de services en relation avec l'activité mentionnée ci-dessus ; - et d'une manière générale, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, financières, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou autres, se rattachant directement ou indirectement à ce qui précède ou susceptibles d'en favoriser la réalisation, l'extension ou le développement. À ces fins, la Société pourra notamment créer, acquérir, prendre à bail, céder tous établissements, accepter ou concéder tous mandats de commission, représentation, dépôt et autres, prendre, acquérir, exploiter et céder tous procédés et brevets. La Société peut prendre sous toutes ses formes, toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises françaises et étrangères dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social. Elle peut agir tant en France qu'à l'étranger pour son compte ou le compte de tiers, directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sc e que ce soit les opérations entrant dans son objet. **Président :** Mme R emeurant 26 basse grande rue 44150 ANCENIS élu pour une durée **eur Général :** M Olivier Théo demeurant 3 rue Alsace Lorraine 44 IANT **Admission aux assemblées et exercice du droit** ue actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne **Clauses d'agrément :** Les actions sont librement cessible ou les actio avec l'accord du président de la société aux tiers **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Consultez ce document en ligne

Le Journal des Entreprises

01 87 39 70 08 du lundi au vendredi 9h-18h

Le Journal des Entreprises est habilité sur les départements :
44 - Loire-Atlantique, 75 - Paris,